



*Accord  
sur réserve prise  
en vue de la commande des  
travaux de la commune de Ziguinchor  
- Retenue budgétaire des communes de l'Etat  
- Frais d'entretien des ponts et  
des infrastructures d'impact.*

## Formulaire de requête de financement

**Intitulé du projet : Projet d'appui à l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat à Ziguinchor (Access-Habitat II)**

**Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : ONG PACTE**

**Localisation du projet : Ziguinchor**

**Coût total du projet : 199.426.975 FCFA**

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement :  
134.782.975 FCFA**

**Titre du projet :****Projet d'appui à l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat à Ziguinchor****Éléments d'identification de l'organisme demandeur****Nom ou raison sociale :** ONG PACTE, association de solidarité internationale pour un développement social urbain**Principaux interlocuteurs pour le projet :** Ibrahima KA, Président**Adresse :** 172, rue KH2 Boucotte-Centre

BP. 354 Ziguinchor

**Téléphone :** 991.21.99**Télécopie :** 991.21.99**Adresse électronique :** pacte@sentoo.sn**Date de création / forme juridique** (joindre les documents officiels) :

ASBL sénégalaise reconnue le 18 novembre 96 (n°09006/mint/Dagat

ONG d'appui / agrément ONG n°2017 du 01/03/2000

**Références bancaires :** Compte à la SGBS n° K0011 03040 014001290201 04**Domaines d'intervention :** Développement social urbain, santé communautaire, assainissement, habitat, renforcement de capacités**Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :**

- Phase I du projet Access-Habitat (DGUIHC, Fondation Abbé Pierre)
- Programme de renforcement du système d'assainissement et de canalisation de la commune (BIT, Ville de Ziguinchor, Ministère de l'Équipement)
- Projet d'appui de la commune de Ziguinchor pour l'élaboration de stratégies concertées d'intervention pour les services d'eau et d'assainissement – phase I (PS-Eau, PDM)
- Promotion des mutuelles de santé avec la Région médicale et le CONGAD (Union Européenne, PPDU)
- Collecte des ordures ménagères par traction asine (ROTAZ) à Ziguinchor (GRET, PAM, Coopération française)
- Appui à l'autonomisation de trois centres polyvalents d'animation et de formation (Coopération Canadienne)

**Moyens dont dispose l'organisme demandeur :****- Ressources humaines :**

10 salariés (un coordonnateur, un chargé de programmes, un chargé d'opérations, 3 superviseurs, 1 assistante administrative et financière, 1 secrétaire, 1 femme de ménage, 1 gardien, une volontaire architecte-urbaniste (avril 2005-mars 2006))

**- Ressources financières :**

Budget 2004 : 43.554.500 FCFA

Budget 2005 : 60.663.500 FCFA

**- Moyens matériels et logistiques :** location de 200m<sup>2</sup> de bureaux, 5 PC (dont un portable), 3 imprimantes, 1 fax, 5 postes téléphoniques, une camera numérique, une 4\*4

## **Présentation des autres partenaires techniques et financiers**

**1- Nom ou raison sociale :** FNC Pact Arim / Fédération nationale des centres Pact Arim

**Principaux interlocuteurs pour le projet :** Naziha NHARI, Chargée de mission

**Adresse :** 27, rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris

**Téléphone :** 00.33.1.42.81.97.80

**Télécopie :** 00.33.1.40.23.93.06

**Adresse électronique :** naziha\_nhari@pact-arim.org

### **Domaines d'intervention :**

- Premier réseau associatif français au service de l'habitat privé et de l'accompagnement social des familles
- Contribue à l'amélioration de près de 120.000 logements, gère 14.000 logements d'insertion, accompagne 8.000 ménages en difficulté et signe 1.400 contrats avec les collectivités locales
- Appuie ses partenaires étrangers à définir et mettre en œuvre des politiques de réhabilitation de l'habitat

### **Moyens dont dispose l'organisme demandeur :**

- **Ressources humaines :** 16 salariés

- **Ressources financières :** Budget 2004 : 2.504.280 € - Budget 2005 : 2.428.488 €

### **Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :**

Appui à l'ingénierie technique, ingénierie sociale, ingénierie institutionnelle, formation et renforcement professionnel, centre de ressources, cohérence globale du projet.

-----  
**2- Nom ou raison sociale :** Epargne Sans Frontières

**Principaux interlocuteurs pour le projet :** Saïd BOURJIIJ, Directeur

**Adresse :** 32, rue le Peletier – 75009 Paris

**Téléphone :** 00.33.1.48.00.96.82

**Télécopie :** 00.33.1.48.00.96.59

**Adresse électronique :** [said.bourjij@esf.asso.fr](mailto:said.bourjij@esf.asso.fr)

### **Domaines d'intervention :**

- Organisme d'information, de sensibilisation, et de capitalisation sur les mécanismes de financement du développement
- Plateforme opérationnelle d'identification, des montages et des portages d'opérations sur une base concertée et autour d'enjeux partagés entre les différents acteurs.
- Observatoire des problèmes financiers du développement
- Lieu d'information, de sensibilisation et de communication
- Instance d'innovation et d'ingénierie opérationnelle

### **Moyens dont dispose l'organisme demandeur :**

- **Ressources humaines :** 2 salariés

- **Ressources financières :** Budget 2004 : 275.229 € - Budget 2005 : 315.100 €

### **Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :**

En charge de l'ingénierie financière du projet (crédits habitat adaptés aux populations à faible revenus en assurant le lien avec le CMS).

Participation à l'ingénierie institutionnelle et à l'ingénierie sociale à travers le volet micro-crédits.

Renforcement des capacités de gestion financière des artisans et réflexion sur la mise en place d'une banque de matériaux.

## 1- Contexte du projet

### 1.1- Situation de départ :

Ziguinchor avec plus de 200.000 habitants a été soumise à une croissance urbaine soutenue et non accompagnée par une politique d'urbanisation suffisante (absence de plan d'aménagement en 40 ans, 1<sup>er</sup> plan directeur en 1983 jamais réactualisé).

Des manques et dysfonctionnements importants en découlent sur le plan de l'habitat. Ceux-ci sont accentués par la faiblesse des revenus de la population, faisant de l'emploi un enjeu primordial nécessaire au développement urbain de la commune.

### 1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre :

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre du projet sont :

1. dans les quartiers périphériques, une inégalité d'accès aux services de base (absence de drainage des eaux, de goudronnage des voies, de système d'assainissement,...), une occupation désordonnée de l'espace, la permanence de pratiques rurales en font des quartiers plus fragilisés et soumis à inondations ;
2. des logements souvent inondés qui répondent à une stratégie de financement à long terme du logement dans une logique d'évolutivité ;
3. des situations d'insalubrité (absence d'évacuation des eaux domestiques, affleurement de la nappe phréatique, proximité de puits, débordements, effondrement des fosses sceptiques ;
4. une absence de confort minimum dans les logements (absence d'eau courante, d'électricité, de toilettes, de système d'évacuation des eaux) accentués par des problèmes de sur-occupation ;
5. une atteinte à la santé des occupants (absence d'étanchéité, humidité constante, stagnations d'eau, prolifération de moustiques, absence de système de collecte des ordures) ;
6. une atteinte à la sécurité des personnes par le non-respect des normes constructives et une méconnaissance des règles d'urbanisme ;
7. la précarité du statut foncier avec la non-immatriculation des terres, empêchant la transformation des baux en titre foncier, ayant des conséquences sur l'investissement en amélioration/entretien du bien et sa cessibilité.

En 2004-2005, en lien avec la FNC Pact Arim et ESF, Pacte a élaboré une démarche visant l'amélioration de l'habitat et l'accès au crédit habitat pour des ménages à faible revenu et/ou irrégulier.

La phase I du projet Access-Habitat a concerné 2 quartiers de Ziguinchor : Boucotte-centre et Kandé et a permis d'enregistrer les résultats suivants :

1. mise en place du centre conseil pour l'habitat (appui technique et opérationnel aux ménages désireux d'améliorer leur habitat (une cinquantaine de chefs de ménages conseillés) ;
2. mise en place d'un Fonds de Mutualisation de l'Habitat (convention de partenariat entre Pacte, ESF, FNC Pact Arim et le CMS) ;
3. mise en œuvre d'actions de sensibilisation (distribution de plaquettes, exposé, témoignages), de concertation et d'échange autour de la promotion de matériaux locaux voir alternatifs, la structuration de la filière technique, et la régularisation foncière ;
4. une quinzaine de ménages a bénéficié d'un prêt (entre 150.000 et 1.000.000 FCFA) ;
5. mise en place d'un comité de suivi du projet comprenant des représentants de la municipalité, des services déconcentrés de l'Etat, du CMS et les chefs de quartiers.

La phase II du projet prévoira l'extension à plusieurs autres quartiers de la ville.

### 1.3- Identification des bénéficiaires :

- les populations à faible revenus des quartiers de Ziguinchor polarisés par le projet ;
- la collectivité locale.

*Coopération  
d'habitat*

19

## **2- Objectifs et mise en oeuvre du projet**

### **2.1- Objectif principal du projet :**

Poursuivre l'accompagnement de la définition d'une politique locale d'amélioration des conditions de vie et de l'habitat des populations à Ziguinchor.

### **2.2- Objectifs spécifiques du projet :**

- OS1 : Poursuivre le processus de définition d'une politique de l'habitat en lien avec la collectivité locale et les Ministères concernés ;
- OS2 : Poursuivre l'appui-conseil pour l'accès à l'habitat et son amélioration au profit des populations cibles à l'échelle de la ville ;
- OS3 : Encourager et appuyer des travaux de réhabilitation / reconstruction d'habitations ;
- OS4 : Appui à la structuration de la filière technique au niveau régional et développement de techniques alternatives de construction et d'assainissement ;
- OS3 : Définition d'outils d'analyse, de suivi et de capitalisation des démarches initiées notamment dans le cadre de la phase I.

### **2.3- Résultats attendus du projet :**

- R1 : Accompagnement de 150 ménages à travers le conseil ;
- R2 : Appui à la réhabilitation de 50 maisons ;
- R3 : Contribution à la professionnalisation de 50 artisans et amélioration de la qualité de la construction ;
- R4 : Promotion à la construction de 15 maisons en géobéton ;
- R5 : Création de 140 latrines ;
- R6 : Appui à la définition d'une politique locale en matière d'habitat et mise en place d'un centre de ressources.

### **2.4- Indicateurs de résultat du projet :**

cf liste placée en annexe

### **2.5- Description des activités prévues :**

#### **Accompagnement de 150 ménages à travers le conseil**

- développement / renforcement du centre conseil ;
- poursuite et extension des actions de sensibilisation et d'information auprès des habitants à d'autres quartiers ;
- poursuite des actions de formation à destination de l'équipe opérationnelle et des services techniques municipaux ;
- poursuite de la tenue régulière du comité de suivi technique et la tenue à jour des indicateurs de suivi-évaluation.

#### **Appui à la réhabilitation de 50 maisons**

- Suivi par ESF et Pacte dans le montage et l'analyse des demandes de financement
- Maintien et recherches d'abondement du fonds de mutualisation visant l'accès aux crédits dans le domaine de l'habitat adossé à un crédit habitat au niveau du CMS ;
- Assouplissement progressif des conditions d'éligibilité des ménages cibles au crédit auprès du CMS ;

## **Contribution à la professionnalisation de 50 artisans et amélioration de la qualité de la construction**

- Identification et formation des artisans ainsi que mise en place d'un processus de labellisation pour les artisans ;
- Réalisation d'une étude sur la filière technique de la construction locale ;
- Mise en place d'outils de suivi de chantiers ;
- Négociation et contractualisation avec les fournisseurs ;
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une banque de matériaux ;
- Maintien par renforcement et amélioration des constructions en banco ;
- Mise en place de formations qualifiantes pour les jeunes et les artisans des différents corps de métiers en lien avec la chambre des métiers et le CRFP.

## **Promotion à la construction de 15 maisons en géobéton**

- Réalisation d'une étude sur les matériaux alternatifs ;
- Promotion et financement de constructions en géo-béton à vocation d'habitat et mise à disposition d'une presse manuelle ;
- Promotion et facilitation des constructions en géo-béton à usage d'habitation au travers d'une filière maîtrisée en lien avec le CRFP.

## **Appui à la définition d'une politique locale en matière d'habitat et mise en place d'un centre de ressources**

- amélioration / facilitation des circuits administratifs de régularisation foncière ;
- renforcement des échanges et des partenariats avec les services techniques ;
- mise en place d'un fonds insalubrité ;
- élaboration d'un cahier des prescriptions architecturales et urbaines ;
- réalisation d'une étude sur la régularisation foncière comprenant des prescriptions permettant la simplification de la procédure ;
- proposition de solutions innovantes d'assainissement individuel ou semi-collectif et recherche de leur financement ;
- Mise en place d'un centre de ressources régional sur le développement urbain (élaboration de bases de données, installation d'un centre de documentation, publication et diffusion d'études et de recherches sectorielles) ;
- Organisation d'une rencontre / capitalisation à l'échelle nationale ;
- organisation de séminaires d'échanges, d'ateliers de travail et d'expertises croisées ;
- mise en réseau, nationale voire internationale, d'acteurs travaillant sur les thèmes du projet ;
- réalisation d'une étude visant la mise en place d'un observatoire local de l'habitat ;

### **2.6- Dispositif de mise en œuvre :**

Ressources humaines : 1 chef de projet à plein temps, 1 chargé d'opérations (ingénieur) à temps plein, 1 conseiller habitat (technicien) à plein temps, le Chef de la Division régionale de l'urbanisme (recours ponctuel), partenaires chargés de mission Nord (suivi et expertise ponctuelle d'ESF et FNC Pact Arim), 1 stagiaire documentaliste, 1 stagiaire architecte.

Moyens matériels : matériel informatique, mobilier et mobylettes pour le fonctionnement du centre ressources

**Moyens financiers :** Sur la base du fonds de mutualisation mis en place dans le cadre du PPDU, une enveloppe de crédit sera mise à disposition par le CMS pour financer les travaux des ménages par l'intermédiaire d'un prêt à hauteur de 60.000.000 FCFA sur deux ans (3 fois le montant octroyés dans le cadre de la phase I du projet. Les conditionnalités de prêt (épargne préalable et modes de garanties) seront assouplies pour mieux prendre en compte les spécificités de la cible (personnes du 3<sup>ème</sup> âge, ménages à faible ressources, ...). Construction de 140 latrines sur deux ans par le biais de subvention pour les ménages à très faibles revenus selon des critères définis par l'ensemble des partenaires.

## 2.7- Chronogramme des activités :

Obj. N° 1	Trim1	Trim2	Trim3	Trim. 4	Trim 5	Trim 6	Trim7	Trim 8
Information et sensibilisation des ménages	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en place/ renforcement de l'équipe opérationnelle	x							
Développement / renforcement du centre conseil	x							
Maintien et renforcement du fonds de mutualisation et	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en place et tenue du groupe de pilotage politique			x			x		x
Tenue régulière du comité de suivi technique		x	x	x	x	x	x	x
Définition des indicateurs de suivi du projet	x							
Définition des modalités d'échanges avec le ministère de l'Habitat et de l'urbanisme								
Amélioration des circuits administratifs de régularisation foncière				x	x	x	x	x
Mise en place du fonds insalubrité		x						

Obj. N° 2	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim5	Trim6	Trim7	Trim8
Etude sur la filière technique de la réhabilitation	x	x						
Etude sur les matériaux alternatifs		x						
Etude de faisabilité sur la banque de matériaux	x	x	x	x	x	x	x	
Identification et formation des artisans	x	x						
Mise en place des processus de labellisation		x	x	x	x	x		
Négociation avec les fournisseurs	x				x		x	
Démarrage des travaux et suivi des chantiers	x	x	x	x	x	x	x	x
Promotion et financement de constructions en géo béton		x	x	x	x	x	x	x
Maintien par renforcement et promotion de constructions en banco	x	x	x	x	x	x	x	x
Elaboration d'un cahier de prescriptions architecturales et urbaines			x	x	x	x		
Etude sur la régularisation foncière		x	x					
Proposition de solutions innovantes d'assainissement et construction de 140 latrines		x	x	x	x	x	x	x
Articulation du projet avec autres projets de Pacte	x				x			

Obj. N° 3	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim5	Trim6	Trim7	Trim8
Mise en place du centre de ressources		x	x					
Informatisation des données		x	x	x	x	x	x	x
Observatoire de l'habitat		x	x					
Tenue à jour des indicateurs de suivi du projet	x	x	x	x	x	x	x	x
Expertises croisées				x	x			
Evaluation interne		x			x		x	
Séminaire de capitalisation				x				x
Evaluation externe et bilan du projet				x				x

## 2.8- Agrément des autorités locales :

Lettre d'agrément de la municipalité pour l'extension de la phase I du projet Access-Habitat

### **3- Suivi et évaluation du projet**

#### **3.1- Méthodologie de suivi du projet :**

- Elaboration et mise à jour d'un planning d'objectifs année par année et sur deux ans ;
- Tenue de réunions de coordination régulières avec objectifs à tenir au cours du mois ;
- Production de compte-rendus techniques bimensuels ou mensuels ;
- Tenue à jour d'un dossier par chef de ménage (fiche de renseignement, relevé du logement, devis estimatif et quantitatif des travaux, avis motivé (soumis à l'agence locale du CMS) ;
- Mise en place d'indicateurs de suivi et tenue à jour par le chargé d'opérations de tableaux sur l'état d'avancement, volet financier, technique, social, filière technique ... ;
- Tenue à jour de tableaux de suivi de remboursements au CMS par chef de ménage ;
- Tenue de réunions de chantier régulières finalisées par une réception et verbalisé ;
- Utilisation d'outils contractuels entre Pacte et le chef de ménage, le chef de ménage et l'artisan, réception de chantier provisoire et définitive ;
- Réalisation de fiches de bonnes pratiques accompagnées de photos ;
- Réalisation de photos systématiques "avant/après" travaux par cas enrôlé ;
- Réalisation d'un film vidéo incluant enquête de satisfaction auprès des ménages bénéficiaires ;
- Rédaction de compte-rendus des comités de suivi et communication aux partenaires ;
- Réalisations de mission de terrain par les partenaires nord ;
- Tenue d'un comité annuel de bilan associant l'ensemble des partenaires ;
- Tenue d'ateliers d'échanges et de capitalisation ;
- Tenue d'une évaluation externe finale à l'issue des deux ans de financement.

#### **3.2- Evaluation du projet :**

- Bilan de la phase expérimentale (février – mars 2006) ;
- séance de bilan annuel des activités aux partenaires financiers ;
- séminaire de capitalisation annuel ;
- évaluation globale externe à l'issue des deux années.

#### **3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :**

- viabilité technique (introduction de nouvelles compétences techniques au sein de Pacte, actions de formation et de labellisation des artisans) ;
- viabilité institutionnelle (capacité d'animation, positionnement de Pacte auprès de la Mairie, reconnaissance auprès des habitants) ;
- viabilité financière et économique (évaluation du partenariat avec le CMS, de l'expérience du fonds de mutualisation, capacité de rémunération des prestations de Pacte par les familles, voire la municipalité à l'issue du projet) ;
- viabilité juridique (régularisation foncière, recherche de dispositif réglementaire permettant de simplifier les procédures actuelles) ;
- viabilité socioculturelle (service de proximité du centre-conseil, effets d'entraînement, ...) ;
- réalisation d'une mission de formation auprès de l'équipe projet (ingénierie sociale liée à l'habitat, montage de dossier technique, financier, communication et information) ;
- évaluation précise des compétences actuelles et identification des zones de progression ;
- Appel aux compétences de volontaires Nord et/ou Sud pour la mise en place des bases de données informatiques dans le cadre du centre ressources et la réalisation d'études sectorielles ;
- Recrutement ou formation du technicien du bâtiment en appui chargé d'opération ;
- Réflexion sur l'autonomisation financière de l'équipe habitat évaluée en fonction :
  1. des avantages accordés par le CMS aux familles dans le cadre de l'octroi de crédit ;
  2. le nombre de dossiers traités ;
  3. l'appréciation des seuils de rémunération supportables par les familles ;
  4. du développement et de l'évolution progressifs de la nature des prestations de Pacte.

## Schéma de financement :

DESIGNATION	DETAILS	TOTAL	SCAC	PACTE	Ville de Ziguinchor
<b>COUTS DIRECTS</b>					
<b>Investissement Immobilier</b>					
3 mobylettes	700 000 x 3 mobylettes	2 100 000	2 100 000		
Construction de latrines simplifiées	140 x 300 000	42 000 000	14 800 000	4 200 000	23 000 000
<b>Investissement Technique</b>					
<b>Investissement Mobilier</b>					
06 chaises	12 000 x 6 chaises	72 000	72 000		
03 tables	35 000 x 3 tables	105 000	105 000		
03 étagères de rangement	50 000 x 3 étagères	150 000	150 000		
<b>outils informatiques</b>					
02 ordinateurs fixes	500 000 x 2 ordinateurs	1 000 000	1 000 000		
01 ordinateur portable avec graveur	800 000	800 000	800 000		
une imprimante couleur	200 000	200 000	200 000		
un scanner	120 000	120 000	120 000		
logiciels base de données , outils de traitement d'image...	500 000	500 000	500 000		
<b>équipements pédagogiques</b>					
appareil photo numérique	200 000	200 000	200 000		
vidéo projecteur	600 000	600 000	600 000		
<b>équipement industriel</b>					
presse manuelle de fabrication de briques en terre comprimée	1 500 000	1 500 000	1 500 000		
<b>Transferts financiers</b>					
abondement du fonds de mutualisation	5 000 000	5 000 000		5 000 000	
<b>Fournitures et consommables</b>					
fonds documentaire	1 000 000	1 000 000	1 000 000		
fournitures bureau	70 000 x 24 mois	1 680 000	1 680 000		
carburant (12 000 fcfa x 3 motos)	36 000 x 24 mois	864 000	864 000		
<b>Pré-conception et étude</b>					
Conception du dossier de demande de Financement					
Pacte (65 000 Fcfa/jour)	65 000 x 10 jours	650 000		650 000	
Partenaires Nord (394 000 Fcfa/jour)	394 000 x 4 jours	1 576 000		1 576 000	
<b>Études/expertise sud</b>					
étude sur la régularisation foncière	100 000 x 10 jours	1 000 000	1 000 000		
étude sur les systèmes d'assainissement individuel	3 000 000	3 000 000		3 000 000	
étude sur les matériaux et techniques alternatifs de construction	100 000 x 10 jours	1 000 000	1 000 000		
déplacements (50 fcfa/km)	50 x 300 km	15 000	15 000		
per diem (30 000 fcfa/jour)	30 000 x 4 jours	120 000	120 000		
expertise ingénierie technique (10 jours)	100 000 x 10 jours	1 000 000	1 000 000		
<b>Personnel expatrié</b>					
1 stagiaire filière technique/guide pathologies (4 mois)	500 000 x 4 mois	2 000 000	2 000 000		
1 billet Paris / Ziguinchor AR	500 000	500 000	500 000		
1 stagiaires centre ressource	500 000 x 4 mois	2 000 000	2 000 000		
1 billet Paris / Ziguinchor AR	500 000	500 000	500 000		
<b>Personnel local (salaire et charges)</b>					
1 coordinateur ( 1/5 de temps )	192 000 x 24 mois	4 608 000	4 608 000		
1 chargé de programme/chef de projet (plein temps)	600 000 x 24 mois	14 400 000	14 400 000		
1 chargé d'opération (plein temps)	480 000 x 24 mois	11 520 000	11 520 000		
1 ingénieur (plein temps)	480 000 x 24 mois	11 520 000	11 520 000		
1 conseiller habitat animateur (plein temps)	210 000 x 24 mois	5 040 000	5 040 000		
1 gestionnaire (1/5ème de temps)	36 000 x 24 mois	864 000	864 000		

<b>Formations</b>					
renforcement de l'équipe habitat (30 jours)	50 000 x 30 jours	1 500 000	1 500 000		
cycles de qualification des artisans (50 artisans)	30 000 x 50 artisans	1 500 000	750 000	750 000	
un voyage étude/ échange en France / 4 personnes / 7 jours					
déplacements Ziguinchor / Paris AR	500 000 x 8 personnes	4 000 000	4 000 000		
per diem (65 000 fcfa x 7 jours)	455 000 x 8 personnes	3 640 000	3 640 000		
<b>Missions courte durée Partenaires Nord</b>					
. déplacements Paris / Ziguinchor AR	500 000 x 4 billets	2 000 000		2 000 000	
. per diem Sénégal (40 000 fcfa / jours)	40 000 x 28 jours	1 120 000		1 120 000	
. honoraires ESF Mission Sénégal (311 000 fcfa/jour)	311 000 x 12 jours	3 732 000		3 732 000	
. honoraires Pact Arim Mission Sénégal (394 000 fcfa/jour)	394 000 x 14 jours	5 516 000		5 516 000	
. Honoraires suivi ESF France (311 000 fcfa/jour)	311 000 x 20 jours	6 220 000		6 220 000	
. Honoraires suivi Pact Arim France (394 000 fcfa/jour)	394 000 x 20 jours	7 880 000		7 880 000	
<b>Evaluation externe Nord</b>					
. déplacements Paris / Ziguinchor AR	500 000	500 000	500 000		
. per diem (40 000 fcfa/jour)	40 000 x 7 jours	280 000	280 000		
. honoraires (460 000 fcfa/jour)	460 000 x 10 jours	4 600 000	4 600 000		
<b>Capitalisation (2 Ateliers de 3 jours)</b>					
organisation (30 000 fcfa x 3 jours x 2 ateliers)	30 000 x 6 jours	180 000	180 000		
déplacements Dakar / Ziguinchor AR (8 billets)	80 000 x 8 personnes	640 000	640 000		
Per diem -Hébergement + repas soir (32 000 fcfa x 3 jours)	192 000 x 4 pers	768 000	768 000		
restauration (7 500 fcfa x 3 jours)	45 000 x 30 pers	1 350 000	1 350 000		
location salle / matériel 3 j	60 000 x 6 jours	360 000	360 000		
supports pédagogiques/ compte rendu	75 000	75 000	75 000		
publication guide pathologies	5 000 000	5 000 000	5 000 000		
publication rapport de capitalisation	350 000	350 000	350 000		
outils/supports de communication (3 000 plaquettes)	2 500 000	2 500 000	2 500 000		
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>172 915 000</b>	<b>108 271 000</b>	<b>41 644 000</b>	<b>23 000 000</b>
<b>Divers / imprévus :</b>					
5% du budget total sur justificatifs		8 552 250	8 552 250		
<b>Frais administratifs et de structure</b>					
10 % des coûts directs (forfaitaire)		17 959 725	17 959 725		
<b>TOTAL</b>		<b>199 426 975</b>	<b>134 782 975</b>	<b>41 644 000</b>	<b>23 000 000</b>

ANNEXE : Liste des indicateurs de résultat

**R1 : Accompagnement de 150 ménages à travers le conseil**

- nombre de ménages accueillis et renseignés ;
- nombre de dossiers techniques et administratifs montés ;
- nombre de dossiers de régularisation foncière engagés ;

**R2 : Appui à la réhabilitation de 50 maisons**

- nombre de ménages connectés aux réseaux d'eau et d'électricité ;
- nombre de contrats de prestations signés entre les ménages et Pacte ;
- nombre de crédits octroyés par niveau de revenu et par montant de travaux ;
- nombre de crédits successifs contractés par les ménages pour mener leur projet de réhabilitation ;
- niveau de recouvrement des crédits par niveau de revenu ;
- recours éventuel par les ménages à d'autres services offerts par le CMS ;
- contractualisation entre Pacte, le CMS et les partenaires français du projet ;
- indicateurs sur le nombre de chantiers de réhabilitation ou de construction ;

**R3 : Contribution à la professionnalisation de 50 artisans et amélioration de la qualité de la construction**

- indicateurs de qualité concernant les matériaux ;
- appréciation de la qualité des constructions et des réhabilitations après travaux par les ménages et le centre conseil ;
- indicateurs de qualité de travaux et de professionnalisation des artisans ;
- marge de négociation avec les artisans.
- nombre d'artisans impliqués dans le projet ;

**R4 : Promotion à la construction de 15 maisons en géobéton**

- indicateurs économiques d'évolution des coûts des matériaux et des prix de la main d'œuvre après labellisation ;

**R5 : Création de 140 latrines**

- nombre de latrines installées sur les chantiers mis en œuvre

**R6 : Appui à la définition d'une politique locale en matière d'habitat et mise en place d'un centre de ressources**

- fréquence des réunions avec la Collectivité locale ;
- nature du partenariat avec les services techniques et déconcentrés
- évolution du niveau d'implication de la collectivité locale dans le projet ;
- fréquence et nature des échanges développés avec le Ministère de l'Habitat ;
- volonté politique municipale d'agir sur l'environnement urbain, notamment à travers l'adoption et l'application du cahier de prescriptions architecturales et urbaines ;
- qualité et nombre de travaux de capitalisation ;
- compte-rendus du comité de suivi technique ;
- compte-rendus d'activités hebdomadaires ;
- développement / renforcement du centre conseil.